

COMMUNE DE VIRY
Compte-rendu du conseil municipal
Lundi 19 octobre 2015

Convocation : 12 octobre 2015

Présents : Mmes BALLANDRAS, COSTE / Mrs CHARDEAU, COMTE, DEBARNOT, DESCHAMPS, GATEAUD, TAUPIN, URCISSIN

Absents : Mme PORNON / M. BERLAND

Secrétaire de séance : Mme COSTE

En début de séance, la Poste de Charolles est venue présenter les nouveaux services à la personne qu'elle propose.

Le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

I- Indemnité conseil Receveur Municipal 2015

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer à Mlle FAVROT, chef de poste à la trésorerie de Charolles, une indemnité de conseil pour l'année 2015, d'un montant de 214,97 euros brut (calculée à partir des dépenses d'investissement des trois années précédentes).

II- Convention général d'occupation du domaine public routier

M. le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'il avait reçu en 2012, un courrier émanant du Conseil Général de Saône-et-Loire lui demandant de signer une convention générale d'occupation du domaine routier départemental et d'entretien des aménagements.

Après avoir pris connaissance du contenu de la convention permettant de définir les aménagements de voirie concernés et les rôles respectifs des différents intervenants,

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention ainsi que son annexe.

III- Projet vente parcelles D 401 et ZB 14

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu un courrier de Me PELLETIER informant de la mise en vente des parcelles D 401 et ZB 14 situées sur Viry et appartenant à M. CHAVET. La commune disposant d'un droit de priorité, et après réflexion, décide de ne pas acquérir ces biens.

IV- Tarif chauffage logements « La Cure »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 29/09/2014 concernant la participation des locataires du logement de la Cure pour les frais de la chaufferie granulés de bois. Celle-ci précisait que le tarif serait réajusté au bout d'un an.

Après une étude financière de consommation de la chaufferie, Le Conseil Municipal valide le calcul des dépenses de la chaufferie granulés de bois présenté par M. le Maire ainsi que la participation des locataires et autorise le Maire à signer un nouvel avenant qui sera joint au bail du logement de la Cure.

V- Fin CCAS

Le Maire informe le Conseil municipal que suite à l'article 79 de loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) les communes de moins de 1500 habitants peuvent délibérer pour supprimer leur CCAS ; leur budget serait alors repris par la commune. Après réflexion, les conseillers municipaux refusent de supprimer le CCAS.

VI- Demande subvention exceptionnelle école de Vendeness-les-Charolles

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a reçu un courrier de l'école de Vendenesse-les-Charolles demandant à titre exceptionnel, une subvention pour aider au voyage scolaire des enfants scolarisés en CE et CM. Le Conseil municipal décide d'attribuer une somme de 300 €, soit 60 € par enfant de Viry.

Informations et questions diverses

Le tour de garde des élections régionales des 06 et 13 décembre prochains sont mis en place.

Réunion du Téléthon le 29 octobre 2015

Réunion du CCAS le 19 novembre 2015